



Air France



## L'essentiel du CSE Hub Février 2024

### Infos du Président.

#### Activité Janvier 2024 :

-86500 moyenne de clients / jour

Coefficient de remplissage : 87% LC 84% MC

45% clients locaux

Performance opérationnelle : 97% de correspondances réussies.

DO : LC 9% retard moyen 29mn

MC 22% retard moyen 22mn.

**Rappel :** Réduction d'activité du 10 janvier au 14 février pour permettre d'être dans de meilleures conditions pour le **changement de logiciel de la DGAC.**

**Bilan :** - 8% de vols sur MC + 5% de vols sur LC

4 semaines très différentes en Janvier, la 1ere et la 4ème ont été bonnes, les 2 autres ont été impactées par la neige et le froid.

#### Activité Février :

90000 clients /jour

Coefficient de remplissage : 88% LC 90% MC

51% clients locaux

Performance opérationnelle : 98% de correspondances réussies.

DO : LC 20% retard moyen 22mn

MC 34% retard moyen 16mn.

Bagages ratés :14 pour 1000 très bonne performance.

Des salariés Air France seront présents au village olympique.

**Entre le 15 et le 20 Mai, le terminal 2C réouvrira** et donc il n'y aura plus que les compagnies historiques au 2<sup>E</sup> et 2F.

**L'été 2024 sera chargé,** le projet de croissance d'Air France est conséquent, nous allons passer de **84 à 90 vols LC par jour.**

Après l'été, le projet EES (projet européen de prise de données biométriques pour tous les passagers non européen) risque d'engorger les frontières.

#### Informations :

- Organisation : la DSAH va adopter la même organisation que la DSCH, les MO seront rattachés aux adjoints des chefs de service.
- Projet d'installation de bornes au PW ne se fera qu'en 2025 iso 2024.

#### Point RH :

Résultat sélection PS/PN :

54 candidats ont été retenus :

- 23 salariés du Hub ont été retenus soit un taux de réussite de 55%.
- 11 salariés du CC ont été retenus soit un taux de réussite de 46%.

#### Recrutement CDD pour cet été :

- 20 postes de CDD supplémentaires vont être recrutés, ils sont issus du vivier ou des candidats ayant déjà passés la sélection.

**La CFE-CGC interpelle la direction sur plusieurs points :**

**Pourquoi n'a-t-on plus accès à pégase quand on a un autre parking d'affectation ?**

**Réponse :** nous sommes dans une situation de rattrapage (déjà prévu) mais il suffit de faire un mail à : [mail.surete.siege@airfrance.fr](mailto:mail.surete.siege@airfrance.fr)

**Qu'en est-il des mobilités sortantes cette année ?**

**Réponse :** Les mobilités sortantes seront limitées avant l'été.

**La base RIC ne fonctionne pas très bien et est peu connue des salariés, y a-t-il des projets de changements ?**

**Réponse :** Non pas de changement prévu

**Qu'en est-il des « rabatteurs » sur le HUB ?**

**Réponse :** Pas d'actions particulières supplémentaires sur ce sujet.

#### Infos du bureau CSE Hub

Le mois de Mars :

- Le mois du Théâtre avec une subvention de 30%
- Politique indoor continue sur l'hiver 30%
- Salon agriculture subventionné à 30%
- Sorties ski presque complètes, trois dates prévues

**Nouveauté au restaurant : Le vendredi du Chef**

#### Nouvel accord Handicap

##### NOUVEL ACCORD HANDICAP



## EVOLUTION ACCORD HANDICAP



### CONNAISSANCE ET PROMOTION DE L'ACCORD HANDICAP ET LA POLITIQUE HANDICAP

- Création d'un livret « accompagner un salarié en situation de handicap » à destination du réseau RH
- **Formation obligatoire** pour les nouveaux référents handicap
- Dans chaque direction, des salariés peuvent se porter volontaires en tant que « relais » de la politique handicap → **Inspiré du modèle des ambassadeurs du HUB**

### MESURES POUR LES PARENTS D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

→ étendues aux statuts entre 50% et 79% (v. 80%)

#### CONGES

- Priorité aux congés annuels
- Congé parental d'éducation, jusqu'au 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'enfant
- JEM : **Bénéfice de 6 absences supplémentaires** à partir d'un taux de 50% (6+6)
- **Pose de JEM acceptée** si le conjoint n'a pas d'activité professionnelle mais ne peut soigner l'enfant

#### BOURSE D'EDUCATION

- Remplacement de l'aide à la scolarité par une bourse d'éducation (plafond 1500 euros/an)

## ACTIONS 2023/2024



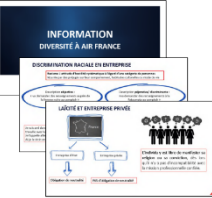
### HANDICAP

- 2 sensibilisations par mois en présentiel dans les briefings CDS -> MO  
=> Plus de 110 salariés touchés
- Animation du réseau des relais handicap  
=> Formations + points réguliers
- Sélection de candidats RQTH via le forum Hello handicap pour vivier AEC  
=> Recrutements 2023 : 7 pour le HUB



### MOIS DE LA DIVERSITE EN NOVEMBRE 2023

- Création et diffusion d'informations sur le handicap invisible  
=> sclérose en plaque, Dys, diabète
- Ouverture de la sensibilisation diversité à tous les salariés du Hub
- Duodays avec l'association Le Goëland



### DIVERSITE ET INCLUSION

- 1 formation par semaine en distanciel (a/c nov. 2023)  
=> Objectif 481 MO HUB  
+ Sensibilisation en présentiel sur demande
- Conférence dédiée DGO « lutter contre le racisme ordinaire » en juin (cabinet Ekiwork) + 21 mars 2024
- Participation au groupe de travail sur le racisme en entreprise
- Participation au comité de suivi de l'accord égalité professionnelle F/H

La CFE-CGC demande à la direction :  
Pourquoi le livret n'est qu'à la destination des RH ?  
Réponse : il existe déjà un livret en intraligne  
Comment se porter volontaire ?  
Réponse : il suffit de se porter volontaire auprès de la RH référente.  
De quelle façon obtenir la bourse ?  
Réponse : directement auprès de DP.HP.

## Information et consultation sur le projet d'évolution des grilles horaires KS Piste (AMDE, leaders & agents) CSEE HUB 20 février 2024

En synthèse: ce qui évolue, ce qui perdure

- Renforcement du présentisme du samedi : 1 samedi travaillé supplémentaire par agent, par cycle de 12 semaines
- Remplacement du samedi OFF par un mercredi OFF, et l'ajout d'un repos supplémentaire (52 vacations travaillées par cycle de 12 semaines, pour 53 actuellement)
- Meilleure robustesse de la relève : prise de service matin 06h45 au lieu de 06h30, anticipation de la prise de service du soir à 14h15 au lieu de 14h45
- Déroulement de la grille de managers et leaders à l'identique de celle des professionnels: amélioration du taux d'encadrement
- Taux de sujétion des agents maintenu à l'identique; maintien du taux de sujétion et des horaires des leaders; augmentation du taux de sujétion de la grille des AMDE par augmentation de l'amplitude de la couverture managériale et l'intégration des week-ends travaillés
- Maintien à l'identique de l'alternance des week-ends ON et des week-ends OFF pour les agents; alignement des leaders et AMDE sur ce rythme

La cfe-cgc vote pour !! Nous avons été force de proposition sur le sujet.  
La direction a pris en compte les recouvrements entre le matin et le soir, le suivi des équipes par les managers. De plus les agents ont 1 jour off de plus sur 12 semaines.

L'équipe CFE-CGC du Hub Terminal 2E Tél:  
(01.48.6) 4.91.65  
<http://www.cfecgcaf.org/hub-cdg>  
facebook :section Hub Cfe-Cgc Roissy  
twitter : CFE-CGC Air France

## Information sur l'Accord portant sur la mise en œuvre de mesures de rupture conventionnelle collective et sur les mesures d'accompagnement des mobilités du projet réseau domestique

UN ACCORD SIGNÉ LE 9 FÉVRIER 2024 PAR 4 ORGANISATIONS SYNDICALES SOL (CFE-CGC, CFDT, FO, UNSA)



La négociation aboutit à un accord en 2 parties

Mise en œuvre sous réserve validation par l'Administration

### Des mesures de Rupture Conventionnelle Collective (RCC)

- Deux dispositifs de volontariat au départ :
  - Le départ dans la perspective d'un projet professionnel externe
  - Le départ en Dispositif Fin de Carrière (DFC)
- Périmètre d'éligibilité :
  - ✓ salariés impactés par le projet Réseau domestique (hors DGI)
  - ✓ salariés de l'échelle de SXB
  - ✓ salariés du Customer service et des Recettes Co TLS appartenant aux catégories professionnelles éligibles

### Des mesures d'accompagnement des mobilités du projet réseau domestique

- Mesures renforcées d'accompagnement des mobilités des salariés concernés par le projet
- Dispositif d'accompagnement :
  - Entretien individuel pour chaque salarié concerné par le projet (présentation des possibilités de repositionnement interne, et recueil des souhaits)
  - Le Service Passions pro sera mobilisé
  - Il sera également organisé des **oxygénations**, des conférences métiers et infos sur les parcours de reconversion proposés.

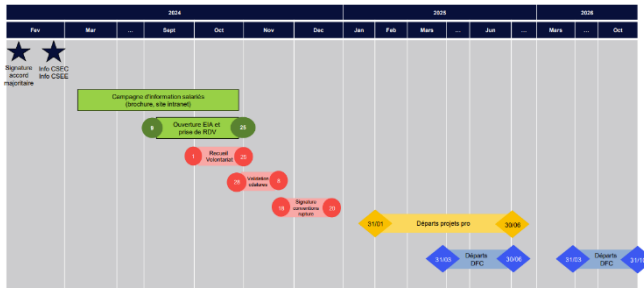
### ACCORD RCC SALARIÉS CONCERNÉS

Salariés CDI affectés au sein des établissements définis ci-dessous et appartenant aux catégories professionnelles et lieux éligibles SAUF cadres N3/NHC, cadres N1/N2 < 12 ans ancienneté au 01/01/25, macro-activité médical/social

Au sein de l'établissement Exploitation Court-courrier		Au sein de l'établissement Exploitation aéroportuaire	
MMS	Quota global de 70 Toutes macro-activités Tous réseaux	ORLY	Quota de 9 Macro-activité Support métier Tous réseaux
TLS	Quota global de 58 Toutes macro-activités Tous réseaux	Au sein de l'établissement Exploitation Hub	
NCE	Quota global de 20 Toutes macro-activités, sauf Passage/Vente Tous réseaux	ORLY	Quota de 7 Macro-activités formation, Autres supports transverses, SMI Tous réseaux
SXB	Quota global de 12 Toutes macro-activités Tous réseaux	Au sein de l'établissement Pilotage Économique	
ORLY	Quota global de 102 Toutes macro-activités Tous réseaux	ORLY	Quota de 1 Macro-activité Communication Tous réseaux
Au sein de l'établissement Informatique		Direction générale	
ORLY	Quota de 7 Macro-activité Services au client informatique Tous réseaux	ORLY	Quota de 1 Macro-activité Vente-directe : champs d'activité Centre Relation Client, Remboursement, Réseau Mifares, Service Client - niveau non-cadre (ly/AMDE) Macro-activité Services Intégrés et Agences : champs d'activité Support Team, Ventes Groupe - niveau non-cadre (ly/AMDE)
Au sein de l'établissement Cargo		Direction Commercial Passage	
ORLY	Quota de 3 Macro-activité Support métier Tous réseaux	Tout les aéroports Métropole	Quota global de 103
		Direction Économie Finances	
ORLY	Quota de 2 Macro-activité Support métier Tous réseaux	TLS	Quota global de 22 Macro-activité Économie et Finances : champs d'activité Recettes commerciales, achats, opérations - réseaux non-cadre hors AMDE

### ACCORD RCC CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

sous réserve validation par l'Administration



### ACCORD RCC 2 DISPOSITIFS DE DÉPART POSSIBLES

#### Départ en projet professionnel externe

- Ce dispositif permet aux salariés éligibles de quitter l'entreprise avec des mesures financières avantageuses et un accompagnement au reclassement pour :
- Un contrat de travail ou une promesse d'embauche immédiatement concrétisable
  - La poursuite d'une entreprise déjà créée/reprise par le salarié
  - Un projet de création ou reprise d'entreprise
  - Un projet de recherche d'emploi
  - Un projet de formation en vue d'une reconversion professionnelle

Conditions éligibilité : Appartenir aux secteurs éligibles / Ne pas être en mesure de liquider une retraite à taux plein du régime de base Sécurité sociale avant le 1er décembre 2029

#### Dispositif fin de carrière (DFC)

Ce dispositif permet aux salariés volontaires remplissant les conditions d'éligibilité d'être dispensés totalement d'activité pour une durée expirant à la 1<sup>ère</sup> date possible de liquidation de leur retraite à taux plein du régime général de la Sécurité sociale et en tout état de cause pour une durée comprise entre 6 mois minimum et 36 mois maximum, tout en bénéficiant d'une rémunération spécifique.

Conditions éligibilité : Appartenir aux secteurs éligibles / Pouvoir liquider une retraite à taux plein du régime de base Sécurité sociale : Entre le 1<sup>er</sup> octobre 2025 et le 1<sup>er</sup> septembre 2026 pour une entrée en DFC entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 1<sup>er</sup> juillet 2025 / Entre le 1<sup>er</sup> octobre 2026 et le 1<sup>er</sup> novembre 2029 pour une entrée en DFC entre le 1<sup>er</sup> avril 2026 et le 1<sup>er</sup> novembre 2026

### ACCORD RCC MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

#### DEPARTS EN PROJET PRO (RCC)

- Congé de mobilité de 10 à 15 mois pour les salariés dont le projet n'est pas immédiatement concrétisable, rémunéré à 70%
- Accompagnement de cabinets extérieurs spécialisés et aides à la réalisation des projets (reclassement immédiat, reclassement rapide, mobilité géographique, création/reprise d'entreprise, perte de rémunération, formations)
- Indemnité de rupture majorée de 6 mois dans la limite totale de 24 mois maxi
- Attribution de billets GP (pour salariés ayant au moins 10 ans d'ancienneté)

Régime fiscal et social : Allocation congé de mobilité : soumise à l'impôt sur le revenu, CSG / CRDS, cotisation prévoyance à mutuelle - Pour la durée du congé de mobilité excédant 12 mois : allocation soumise à l'ensemble des charges sociales et à l'impôt sur le revenu / Indemnité de rupture : intégralement exonérée d'impôt sur le revenu et exonérée de cotisations sociales dans la limite de 2 PASS, les CSG/CRDS se déduisent sur le plus petit montant entre l'indemnité légale ou COTVA de licenciement et 2 PASS. (\* pour information : 32 736€ en 2024)

#### DEPARTS EN DFC

- Dispense totale d'activité pendant 6 mois mini à 36 mois maxi, rémunérée à 70%
- Possibilité de cotiser sur la base d'un temps plein pour la retraite de base sécurité sociale ou pour la retraite de base et la retraite complémentaire
- À l'issue du DFC, versement d'une indemnité de rupture correspondant à l'indemnité départ majorée de 2 mois ou à l'indemnité légale de licenciement si plus favorable
- Aide de 2500€/trm au titre du rachat de trimestres (maxi 8) permettant d'entrer en DFC
- GP Retraités (pour salariés ayant au moins 10 ans d'ancienneté) + billet fin de carrière + carte retraité

Régime fiscal et social : Allocation DFC : soumise à l'impôt sur le revenu et à l'ensemble des prélèvements sociaux dus sur les salaires / Indemnité de rupture : intégralement exonérée d'impôt sur le revenu et exonérée de cotisations sociales dans la limite de 2 PASS, les CSG/CRDS se déduisent sur le plus petit montant entre l'indemnité légale ou COTVA de licenciement et 2 PASS. (\* pour information : 32 736€ en 2024)

## Information et consultation sur la procédure opposant le CSE HUB à un de ses salariés

La cfe-cgc ne prend pas part au vote.